



Le 18 février 2025

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME de CHAMPNETERY

OBJET DE L'ENQUÊTE ET PERSONNE PUBLIQUE RESPONSABLE

Par arrêté en date du 18/02/2025, le Maire de Champnétery a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, pour la création du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Toute information concernant le dossier peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Champnétery, 2 rue du Stade, 87400 CHAMPNETERY. (Tél. : 05 55 56 01 54 ; courriel : mairie.champnetery@wanadoo.fr).

COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Jean-Pierre ROBERT est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour mener l'enquête susvisée, par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges en date du 29 janvier 2025. Gilles DESBRANDES est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour mener l'enquête susvisée, par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges en date du 29 janvier 2025.

DURÉE DE L'ENQUÊTE

L'enquête publique se déroulera du **lundi 24 mars 2025 à partir de 08h30 jusqu'au vendredi 25 avril à 12 heures**, soit pendant 30 jours consécutifs.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique est constitué conformément à l'article R.153-8 du code de l'urbanisme et à l'article R.123-8 du code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur.

ACCÈS AU DOSSIER

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier papier sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public :

- A la mairie de Champnétery, située au 2 Rue du Stade – 87400 CHAMPNETERY, du lundi au jeudi de 08h30 à 17h30 ; et le vendredi de 08h30 à 12h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Champnétery (<http://www.mairie-champnetery.fr>).

PARTICIPATION DU PUBLIC ET PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations :

- Sur un registre tenu à disposition du public, à la mairie de Champnétery ;
- Par courrier en lettre recommandée, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Champnétery – 2 Rue du Stade – 87400 CHAMPNETERY ;
- Par courrier électronique, à l'adresse suivante : mairie.champnetery@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- Lundi 24 mars 2025 de 8h30 à 11h30,
- Mardi 1^{er} avril 2025 de 14 heures à 17 heures,
- Mercredi 9 avril 2025 de 9 heures à 12 heures,
- Jeudi 17 avril 2025 de 14 heures à 17 heures,
- Vendredi 25 avril de 9 heures à 12 heures.

ISSUE DE L'ENQUÊTE

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire de Champnétery dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Préfecture de la Haute-Vienne, à la mairie de Champnétery, ainsi que sur leurs sites internet ;

La procédure de création du PLU de Champnétery, dont le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumise pour approbation au Conseil Municipal de Champnétery.

Le Maire,

Michaël KAPSTEIN



Mairie de Champnétery

2 rue du stade – 87400 CHAMPNETERY

Tel : 05.55.56.01.54 – Messagerie : mairie.champnetery@wanadoo.fr